


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Juin 2013

Solidarité et partage intergénérationnels devront faire partie du lexique du livre blanc sur la jeunesse



L'AREQ s'est prononcée favorablement par voie de communiqué, le 27 mai, sur la mise en œuvre de la consultation publique en vue d'adopter la nouvelle politique jeunesse.

Le seul bémol de l'Association concernant cette consultation tient à un point : la crainte de voir s'installer, entre les différents groupes sociaux, une polarisation des propos accusant les uns et les autres d'être responsables des maux qui accablent la société. Ce qui caractérise une société démocratique est l'égalité entre tous les individus. Cette égalité suppose un droit de participer activement à la construction d'une communauté vivante, juste et inclusive.

Il est vrai que les enjeux qui attendent les jeunes diffèrent de ceux des personnes âgées. Toutefois, cela ne veut pas dire que ces différents groupes ne peuvent pas se rencontrer. Ainsi accuser le vieillissement de la population d'être responsable des problèmes de la jeunesse est stérile, faux et ne mène nulle part. Certes, la population du Québec vieillit, mais dans la grande majorité des cas, les personnes âgées vieillissent bien et elles sont en bonne santé. D'ailleurs, plusieurs le confirment, la hausse des coûts du système de santé est attribuable beaucoup plus aux coûts des médicaments qu'aux personnes vieillissantes.

L'AREQ s'engage donc à participer au **dialogue inter-générationnel** pour le mieux-être de l'ensemble de la population.

Dans ce numéro :

Livre blanc sur la jeunesse	1
Dossier santé Québec	2
Assurance autonomie	3
Fiches d'activité	4
Rappel PTEA	4
Politique québécoise de mobilité durable	5
Le magazine <i>Quoi de neuf</i>	5
Bienvenue Nancy!	6
Programme Nouveaux horizons	7
Et voilà! Le voile musulman dévoilé	7
Paradis fiscaux	8
Comités à pied d'œuvre	9
VIVEMENT les vacances!	10

Les conditions sont-elles réunies pour que le Dossier Santé Québec remplisse ses promesses?

Le Dossier Santé Québec (DSQ) devrait s'étendre à tout le Québec d'ici 2015, selon ce qu'a annoncé, le lundi 27 mai, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert. Le gouvernement du Québec s'est donc donné comme objectif de rendre accessible, dans deux ans, le dossier santé électronique dans toutes les cliniques, les pharmacies et les hôpitaux de la province. Actuellement, seulement 21 % des hôpitaux, 19 % des pharmacies et 2 % des cliniques du Québec ont accès à ce système informatisé. Toutefois, le ministre souhaite, à l'aide de ce nouveau système, élargir l'accessibilité de certaines données à toutes les régions du Québec avant la fin de l'année 2013. Par la suite, d'autres données seront incluses dans le DSQ.

Les données inscrites au dossier électronique seront les suivantes :

- ✓ Les médicaments prescrits et obtenus en pharmacie
- ✓ Les résultats d'analyses en laboratoire
- ✓ Les résultats d'imagerie médicale
- ✓ Les vaccins reçus
- ✓ Le sommaire rédigé par un médecin après une hospitalisation

Systeme securitaire

Lors de son annonce, le ministre a comparé la sécurité du système DSQ à celui du système bancaire. Les personnes qui hésiteraient à voir leur nom et leurs informations médicales et personnelles dans le dossier pourraient demander de ne pas y être inscrites. Toutefois, a-t-il rappelé, « le consentement est implicite. Ceux et celles qui ne désirent pas en faire partie doivent se manifester ».

Campagne d'information

Une vaste campagne d'information a été lancée lundi pour renseigner la population québécoise sur les applications du DSQ. Ainsi, durant les prochaines semaines, la télévision, le Web et la radio diffuseront le message du gouvernement et des brochures seront distribuées à l'échelle nationale. Cette campagne vise notamment à informer les gens de la possibilité de se désinscrire de ce système informatique s'ils le désirent. À titre informatif, dans les régions pilotes, moins de 1 % des citoyens ont désiré de se retirer du DSQ.



L'assurance autonomie

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, va de l'avant dans son intention de doter le Québec d'une assurance autonomie visant à permettre, à toutes les personnes qui le désirent, de demeurer dans leur domicile, et ce, quel que soit leur état de santé.



Selon l'AREQ, ce projet d'assurance autonomie doit permettre une amélioration des conditions de vie de ses membres et de l'ensemble des personnes âgées qui vivent une perte d'autonomie fonctionnelle.

L'AREQ reçoit positivement la proposition de cette assurance dans la mesure où sa mise en place entraînera une hausse significative des services offerts et du budget réellement consacré aux soins et aux services à domicile pour les personnes âgées.

L'accessibilité aux soins et aux services à domicile devrait constituer la pierre d'assise de la future assurance autonomie. Les services seront-ils plus facilement accessibles pour toutes les personnes qui en ont besoin? L'intensité des services offerts sera-t-elle en proportion des besoins? Qu'en sera-t-il de l'accessibilité des services dans les différentes régions du Québec? Les diverses ressources professionnelles seront-elles disponibles sur l'ensemble du territoire québécois? Le court délai précédant la mise en œuvre de l'assurance autonomie permettra-t-il

de former toutes les ressources requises? Quelles seront les conditions de travail de ces ressources? L'accessibilité aux services sera-t-elle conditionnelle au revenu des personnes? Si oui, qu'advient-il des personnes démunies qui n'auront pas les moyens de défrayer les sommes requises?

Des questions se posent aussi au regard du financement de cette nouvelle assurance. D'où proviendront les sommes supplémentaires requises? Qu'advient-il du crédit d'impôt pour le maintien à domicile?

Autant d'éléments qui devront être examinés de près dans le livre blanc sur l'assurance autonomie qui a été dévoilé le 30 mai dernier.

L'AREQ a réagi par voie de [communiqué](#) au dépôt du livre blanc. **À suivre!**

Les fiches d'activités : un outil pour se tenir informé!

Saviez-vous que, lorsque vous organisez une activité en environnement et développement durable ou en condition des hommes, vous pouvez maintenant remplir une fiche d'activité en ligne pour informer les autres membres de l'AREQ de vos réalisations?

Ces fiches ont deux objectifs :

- 1 Permettre aux comités nationaux d'être informés des activités concrètes réalisées sur le terrain pendant le triennat et d'en tirer un bilan.
- 2 Tenir une banque d'idées qu'il est possible de consulter en ligne lorsque vous désirez vous inspirer pour votre prochain événement!

Vous trouverez le formulaire de fiche en ligne et les fiches des activités déjà réalisées aux adresses suivantes:

<http://areq.qc.net/qui-sommes-nous/comites-nationaux/condition-des-hommes/>

<http://areq.qc.net/qui-sommes-nous/comites-nationaux/environnement-et-developpement-durable/>



Programme *Toujours en action* (PTEA) – **RAPPEL IMPORTANT**



Puisque la mémoire est une faculté qui oublie, nous tenons à vous rappeler qu'il est maintenant temps de nous faire parvenir vos projets *Toujours en action* pour l'été 2013. La façon de faire est très simple : vous vous adressez à la personne présidente de votre secteur qui, elle, s'adresse à la personne présidente de la région. Cette dernière achemine au siège social les projets.

Le projet est envoyé par courriel à Lucie Genest à genest.lucie@csq.qc.net. Les dates limites de réception des projets sont le **22 juin 2013** pour les projets de l'été et le 1^{er} décembre 2013 pour ceux de l'hiver.

P.-S. Si vous avez déjà fait parvenir votre formulaire, ne tenez pas compte de ce rappel.

Une consultation publique s'organise : la **Politique québécoise de mobilité durable** verra le jour à l'automne 2013

Soucieuse des enjeux environnementaux liés au transport et des moyens pour réduire l'empreinte humaine, l'AREQ salue l'adoption d'une telle politique et les principes qui la sous-tendent.

La Politique québécoise de mobilité durable remplacera la Politique québécoise du transport collectif. Les personnes intéressées par ce sujet sont invitées à participer à cette consultation.

Vous pouvez participer de deux façons :

1. Vous présentez un mémoire.
2. Vous remplissez les formulaires en ligne selon le ou les thèmes qui vous interpellent.

Le mémoire et les formulaires peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante :
mobilitedurable@mtq.gouv.qc.ca

Si vous ne possédez pas d'adresse électronique, envoyez les documents par la poste à l'adresse suivante :

Consultation mobilité durable
Ministère des Transports
Direction du transport terrestre des personnes
700, boulevard René-Lévesque Est, 25^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1



Le magazine *Quoi de neuf* de l'été 2013 vous réserve de belles surprises

L'équipe du *Quoi de neuf* réussira sans doute à vous étonner une fois de plus avec son numéro de l'été 2013. La sécurité informatique constitue le cœur de ce numéro. Vous y apprendrez comment sécuriser votre ordinateur afin de vous protéger contre les pièges de la Toile.

Bonne lecture estivale!



Bienvenue Nancy!

Une nouvelle venue s'est jointe à l'équipe le 22 avril dernier. Il s'agit de M^{me} Nancy Miller. Elle occupe le poste de secrétaire d'instances à la suite du départ à la retraite de M^{me} Ginette Dorion.

Nancy détient plusieurs années d'expérience dans le milieu syndical et dans le domaine financier. Elle y a occupé différentes fonctions en secrétariat et au sein de la direction. Vous l'avez peut-être rencontrée lors d'instances ou d'événements à la CSQ. Nancy y agissait souvent à titre de secrétaire, mais parfois aussi à titre de présidente d'assemblée délibérante.

Son implication dans divers dossiers, notamment les Établissements verts Brundtland, la condition des femmes et l'éducation syndicale, a fait en sorte qu'elle est rapidement devenue la candidate idéale pour occuper le poste de secrétaire d'instances. Engagement, solidarité, égalité, justice, respect et reconnaissance sont des valeurs auxquelles elle adhère et qu'elle partage avec tout le personnel de l'AREQ.



Nous t'assurons, Nancy, de tout notre appui dans la réalisation de tes nouveaux mandats.

L'AREQ sur la place publique

30 mai

L'AREQ se réjouit que la PERSONNE soit placée au cœur de l'assurance autonomie

27 mai

L'AREQ souhaite un livre blanc sur la jeunesse « inclusif »

21 mai

L'AREQ qualifie l'assurance autonomie de virage intéressant, mais au contour à définir

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.qc.net.

Le Focus

Programme Nouveaux Horizons

Vous avez de bonnes idées pour un projet communautaire! Sachez que le gouvernement fédéral accepte maintenant des demandes de financement dans le cadre de son programme Nouveaux Horizons.

Les critères d'admissibilité du programme ainsi que le formulaire sont accessibles en [ligne](#). Si vous souhaitez participer aux séances d'information, qui auront lieu sur tout le territoire québécois, cliquez sur le [calendrier](#), qui se trouve dans le site de l'AREQ au bas de la page.



Le voile musulman raconté au Musée des religions du monde

et voilà!
Le voile musulman dévoilé

Du 17 mai 2013 au
7 septembre 2014

musée
des religions
du monde

819 293-6148
900, boul. Louis-Fréchette, Nicolet
Un sacré musée... au Centre-du-Québec
museedesreligions.qc.ca

L'[exposition](#) *Et voilà! Le voile musulman dévoilé* risque d'attirer les foules tant elle est d'actualité. Cette nouvelle exposition sur le port religieux du voile annonce déjà un parfum de controverse alors que le gouvernement Marois s'apprête à déposer un projet nouvellement nommé Charte des valeurs québécoises.

L'exposition du Musée des religions du monde est susceptible de coller au débat actuel sur la laïcité bien qu'elle ne traite pas que du voile associé aux musulmans. Toutefois, le public

sera amené à réfléchir sur la question du voile, car, il faut bien se le dire, c'est bien aussi la mission d'une institution muséale de présenter des thèmes forts et des expositions qui sortent des sentiers battus.

Bonnes visite et réflexion!



Paradis fiscaux : une **gangrène** de notre société

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a rallié 14 autres regroupements pour dénoncer d'une seule voix les paradis fiscaux et leur faire la chasse.

En pleine crise des déficits publics, le manque à gagner revêt une importance considérable pour les contribuables. Au fait, à combien s'élève ce manque à gagner selon vous? Difficile de répondre à cette question puisque, par définition, l'évasion et la fraude fiscales ne sont pas connues officiellement.

Cependant, certaines estimations donneraient le vertige...

Cessons de faire comme si nous ne pouvions rien faire comme citoyen et citoyenne. Faisons connaître notre mécontentement aux personnes élues en signant des pétitions, en manifestant pacifiquement, en participant à des rencontres où il est question de ce sujet, et ce, pour ne plus tolérer la présence de ces fraudes et de ces crimes qui menacent directement les démocraties.

[CSQ et paradis fiscaux](#)

[Échec aux paradis fiscaux](#)

À surveiller en juin

3 juin

Conseil exécutif spécial

4-5-6 juin

Conseil d'administration

6 juin

Groupe de travail sur le contenu du Congrès

6-7 juin

Bureau exécutif et provincial de la Fondation Laure-Gaudreault

11 juin

Rencontre de l'équipe du magazine *Quoi de neuf*

12 juin

Comité national des communications

14 juin

Comité national de l'action sociopolitique

17 juin

Assemblée générale régionale Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les-Îles-Côte-Nord (01)

25-26 juin

Comité de sélection des PTEA



Nos comités à pied d'œuvre

En mai, quatre rencontres se sont tenues dont voici les résumés.

Action sociopolitique et retraite : Le 7 mai 2013, une rencontre mixte s'est déroulée à Québec réunissant deux comités nationaux de l'AREQ. Cette rencontre, qui portait notamment sur le rapport D'Amours, a été fort appréciée par les membres des deux comités. Deux résumés ont été présentés par Johanne Freire et Ginette Plamondon, soit le résumé du rapport de recherche de l'IRIS, *Système de retraite au Québec et au Canada : constats et solutions*, et celui du rapport du comité d'experts dirigé par M. Alban D'Amours, *Innover pour pérenniser le système de retraite*. S'en est suivi une période d'échanges et de discussions fort instructive.

Condition des hommes : Les membres du Comité national de la condition des hommes se sont réunis le 8 mai, à Québec. Cette rencontre a été l'occasion, entre autres choses, de faire un retour sur la rencontre des personnes responsables sectorielles du 9 avril dernier. Les membres ont également pu tirer un bilan de l'année 2012-2013 et planifier les activités de 2013-2014.

Environnement et développement durable : La rencontre du Comité national de l'environnement et du développement durable a eu lieu, à Québec, le 22 mai dernier. Les membres ont pu partager leurs impressions sur la réunion des personnes responsables régionales et sectorielles du 10 avril. Ils ont également discuté du suivi du plan d'action et se sont prononcés sur la planification des activités à venir en 2013-2014.

Condition des femmes : Le 9 mai, à Québec, s'est tenue la rencontre du Comité national de la condition des femmes. Cette rencontre a permis aux participantes de faire un retour sur la journée de formation des responsables sectorielles de la condition des femmes en avril dernier. Elle a aussi permis de tracer un bilan de l'année 2012-2013. Il a également été question de la prochaine journée de formation des personnes responsables régionales de la condition des femmes. Finalement, les grandes lignes du rapport *Innover pour pérenniser le système de retraite* ont été présentées aux participantes.

VIVEMENT les vacances!



Le bulletin *Le Focus* prendra une « retraite estivale abrégée » pour les deux prochains mois.

L'équipe, qui participe à la rédaction et à la production du bulletin, va refaire ses forces et vous revenir en grande forme en septembre! L'automne sera occupé, puisque l'AREQ va entrer dans une année de congrès où plusieurs sujets seront discutés. *Le Focus* rendra compte des actions de l'Association et poursuivra son objectif d'être à la hauteur de vos attentes.

À tous les membres de l'AREQ, nous souhaitons un été stimulant et enrichissant!

Pour nous joindre

Téléphone
418 525-0611

Sans frais
1 800 663-2408

Télécopie
418 525-0769

Courriel
areq@csq.qc.net

Internet
areq.qc.net

320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7



Rédaction
Martine Dignard
dignard.martine@csq.qc.net

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Lise Legault
Ginette Plamondon

Conception
Martine Faguy
faguy.martine@csq.qc.net